

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 3 (1928)  
**Heft:** 16

**Artikel:** La milice suisse, instrument de paix  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-710844>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

In niedriger Höhe überfliegen wir das Waldhaus. Duster grüssen die Tannenwipfel herauf. Scheinwerferkegel der Autos gleiten über die grosse Strasse und durch die hellerleuchteten Bahnanlagen von Muttenz schleicht der Schnellzug. Liestal schimmert von rechts im Lichtermeer und von unten grüssen magisch die Häuschen von Augst, wie ein versunkenes Städtchen aus uralter Zeit. Immer wieder fesselt mich das Bild der träumenden Dörfer, die geheimnisvoll aus dem grünlichen Dunkel heraufgespenstern. Auch in der Nacht erzählend vom Triumph der Technik leuchtet das Kraftwerk mit seinen Lichtern zu uns herauf.

Rheinfeldern! — Die alten Städtchen sind die Lieblinge des Fliegers. Gibt es schöneres, als das Bild der engen Gässchen und nahgeschachtelten Häuschen mit ihren Zinnen, Türmen und Mauern! Kein Wunder, wenn er auch nachts die Züge des alten Stadtbildes an den Lichtern zu erkennen sucht. —

Mit einer steilen Kurve drehen wir ab. Ein Lichtermeer am Knie des Rheins liegt Basel vor uns in der Ferne. Noch sehe ich Zürich klar und deutlich von meinem ersten Nachtflug her und ich weiss, dass ich Basel nie vergessen werde. Von weitem blinkt überraschend hell und gross das rote Neonlicht aus dem Sternentepich zu uns herauf, ein sicherer Wegstern für den Flieger. Wie Diamantenreihen blitzen die Lichter der Brücken über den Rhein. In der Altstadt glänzt Licht an Licht und die Lichter der Quartiere und Zufahrtsstrassen fassen die Juwelen ein . . .

Der Motor verstummt. Die Luft pfeift in den Drähten. Allzurash sind wir schon über dem Platz und der Pilot hat den Gleitflug begonnen. Noch ist der Flugplatz in Dunkel gehüllt. Der Pilot gibt ununterbrochenes Motorgeräusch und blinkt mit den Bordlichtern. Das grüne Licht von unten signalisiert die Erlaubnis zum Landen zurück und der Scheinwerfer beginnt den Platz zu erleuchten. Wir machen noch eine steile Kurve direkt über dem Rhein und hart über die Hindernisse hinweg setzen wir uns zur Landung an. Der Platz ist wunderbar hell . . . rasch kommt der Boden näher . . . der Pilot zieht flach und das Flugzeug setzt auf, eine glänzende Dreipunktlandung. — Ein herrlicher Flug ist zu Ende.

(«Basler Volksblatt.»)

## La milice suisse, instrument de paix.

Le moment nous paraît bien choisi de résumer ici les thèses présentées naguère dans la «Nouvelle Revue Suisse» par M. Edouard Combe, dans une étude qui demeure d'une singulière actualité.

M. Combe se proclame «pacifiste convaincu» et adversaire du nationalisme, de son corollaire l'impérialisme. Il n'en persiste pas moins à juger nos milices helvétiques la sûre garantie de paix intérieure et extérieure, en même temps qu'un complément indispensable à l'instruction civique. Dépourvue de tout caractère offensif, la «nation armée» vaudra ce que vaudront son organisation et les hommes chargés de son maniement. Ce régime exclut la guerre d'agression et ceux qui parlent de militarisme à propos de milices sont des farceurs ou des imposteurs. Le militarisme est aisé à une armée de métier, séparée de la nation par une cloison étanche. Il devient impraticable à une armée de civils vivant dans leurs foyers, suivant de près les événements, contrôlant

jalousement les gouvernants et participant activement à la vie politique d'un pays.

Voilà pour l'extérieur. Quant à la guerre civile, la leçon du Sonderbund a porté ses fruits. «Une armée de milices bien organisée doit s'équilibrer naturellement; les unités y sont constituées de telle sorte que toutes les régions, toutes les tendances s'y balancent harmonieusement. De telles unités marcheront sans hésiter pour le maintien de l'ordre et la défense des institutions menacées; elles ne pourront participer à une guerre civile qu'en se dissociant en leurs éléments, lesquels devraient tout d'abord se regrouper selon un plan nouveau.»

Mais M. Combe n'oublie pas la tentative révolutionnaire de 1918. Il écrit:

«Supposons pourtant qu'une minorité révolutionnaire comme le parti communiste tente de renverser par la force le régime démocratique et que son autorité sur ses adhérents soit assez forte pour leur faire refuser unanimement de servir contre l'émeute. C'est là une supposition extrêmement grave. Les défaillants sont armés puisque miliciens; ils peuvent avoir organisé secrètement des cadres et une minorité audacieuse, si elle sait mettre à profit la surprise, parvient assez souvent à violenter une majorité désemparée.»

Avec un système de milices sagement organisé, il y a toutefois peu de chances pour qu'un tel succès soit durable. Les révolutionnaires sont par définition une minorité puisque s'ils étaient la majorité, il leur serait loisible de modifier le régime par les voies légales. Les unités régulières, même en face des dissidents, conservent la supériorité du nombre et celle de l'organisation; elles possèdent en outre l'appui de toute l'armature civile et sociale; elles doivent donc logiquement triompher, à moins que, par un massacre en masse, les révolutionnaires ne soient parvenus à décapiter la défense d'un seul coup.»

D'autre part, la milice est une forme spéciale du service que tout citoyen doit à son pays; le milicien, qu'il porte ou non l'uniforme, reste un civil.

Précisément, en imposant des armées de métier aux vaincus, les Alliés leur ont imposé le maintien du militarisme, exposant ainsi aux pires dangers de jeunes démocraties mal affermisses. Un système de milices semblables à celui existant en Suisse eût travaillé très efficacement pour la paix. L'adoption universelle de ce système devrait être le corollaire naturel d'un Protocole du genre de celui de Genève.

Si pour d'autres peuples voisins, l'adoption du système des milices serait un bienfait, pour notre pays il est une nécessité vitale, «le complément logique de ses institutions, le ciment nécessaire de l'union helvétique. C'est si vrai que le danger de lutte civile a été écarté du moment où a été reconnue la nécessité de fédéraliser l'arme, de l'établir au-dessus des divisions cantonales.»

Tant de préjugés sociaux tombent grâce au contact direct établi par la milice entre les citoyens, qu'on devine sans peine pourquoi nos fauteurs de troubles la combattent si fort. Pour ameuter les classes les unes contre les autres, la première condition est de les séparer. En les rapprochant, la milice travaille pour la paix. Or cette paix entre citoyens est redoutée par nos soi-disants pacifistes.

«Défendons, conclut M. Combe, défendons la milice fédérale, armée de la paix.»

(«Gazette de Lausanne.»)